



DEL- 2024 - 042

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

OBJET :

**PERSONNEL
COMMUNAL
TABLEAU DES
EFFECTIFS**

L'an Deux Mille Vingt Quatre, le Jeudi 20 juin
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Salle du Prieuré, sous la présidence de Monsieur Pascal
EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2024

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., Mme
PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A., M
CARETTE C. ; Mme CLÉRO V., Mme FONTENEAU C., Mme
HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme PASQUEREAU C., M
GAULTIER J-L, M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU
B. ; M BAUDRY M.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M.,

SECRETARE : M BAUDRY M.

Considérant la création du poste d'adjoint administratif à 35h

Service Administratif

1 Adjoints Administratif Principal 1ère classe, 35 H
1 adjoint Administratif, 35h
1 Adjoint Administratif, 28h

Le poste d'Attaché à 35 H, un poste de rédacteur à 35h et les un poste d'adjoint
administratif à 28 H et un poste d'Adjoint Administratif principal 2ème classe à 35h, un
poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à 35h un poste d'adjoint administratif
19h50 restent ouverts mais non pourvus, en cas de besoin.

Service Voirie

1 Agent de maîtrise, 35 H
1 Adjoint technique, 35h

Un poste d'adjoint Technique Principal 1ère Classe à 35h, deux postes d'adjoint
technique principal de 2ème classe, 2 postes d'adjoints techniques et le poste d'agent
de maîtrise principal restent ouverts en cas de besoin, mais non pourvus.

Ecole

1 Agent Territorial Spécialisé Principal de 2ème classe des écoles maternelles
(ATSEM), 25.08 H/35 H

1 Adjoint Technique Principal de 2ème classe, 25.46 H/35

Le poste d'ATSEM Principal de 2ème classe à 10,15ème /35 H est non pourvu, dû à la
fermeture d'une classe.

Animation et Pause méridienne

- 1 Animateur, 28h/35h temps annualisé
- 2 Adjointes d'Animation, 3,15H/35 H Temps annualisé,
- 7 adjointes d'animation, 10h/35h

Entretien Locaux

- 1 Adjoint Technique Principal 2ème classe 31,50/35 H
 - 1 Adjoint Technique, 20.75/35 H
- Un poste d'adjoint technique à 31h50/semaine reste ouvert mais non pourvu.
L'ensemble du personnel représente 10.71 équivalents temps plein pour 19 agents, et 1 saisonnier l'été au service technique.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 24 JUIN 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 25 JUIN 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN

